

Lire - voir - entendre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **72 (2000)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

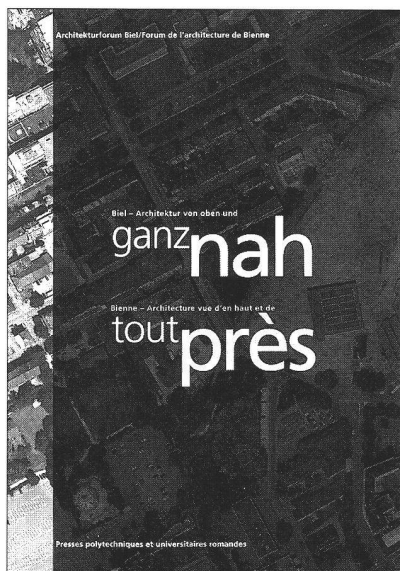
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**BIENNE - ARCHITECTURE VUE
D'EN HAUT ET DE TOUT PRES***Forum de l'architecture de Bienne*

Ce livre reflète les qualités spécifiques de la ville dans ses aspects fragmentaires, contradictoires et surprenants. A l'image d'une ville ne se laissant pas résumer d'un seul trait, il ne cherche pas à faire l'analyse exhaustive du tissu urbain et architectural. Les auteurs, parmi eux des architectes, des historiens de l'art et de l'architecture, des artistes et une journaliste, éclairent la ville sous différentes facettes. Construit en Leporello, cet ouvrage représente une vue aérienne de la ville de Bienne, prise à 200 mètres d'altitude. Le Leporello, une fois déplié, atteint une longueur de 14,2 mètres et peut être démonté en neuf lignes qui se superposent pour former la vue d'ensemble de Bienne.

Editeur: Presses polytechniques et universitaires romandes, 1999
EPFL Centre Midi, CH-1015 Lausanne

**EXPOSITION****LE CORBUSIER****Venise, le projet de l'hôpital
Genève, la construction de
l'immeuble « Clarté »**

Les Archives de la Construction Moderne accueillent deux expositions complémentaires consacrées à Le Corbusier. L'une souligne le processus de construction et de concrétisation d'un concept, l'autre interroge l'évolution d'un projet. A plus de trente ans d'écart, ce sont deux réflexions sur l'urbanisme et le logement qui se font écho.

1932, Le Corbusier à Genève: l'immeuble « Clarté »

L'exposition consacrée à l'immeuble « Clarté » résulte d'une enquête minutieuse sur le processus qui sépare l'intention primitive et la réalisation; elle rend compte de l'évolution du concept initial dont elle suit la métamorphose jusqu'à l'achèvement du chantier et à l'ameublement des appartements.

1965, Le corbusier; « Je prends Venise à témoin »

La seconde exposition présente les prémisses du projet pour l'hôpital de Venise, dont on pressent qu'il aurait pu devenir une oeuvre capitale de l'histoire de l'architecture du XXe siècle.

Date: du 11 février au 10 mars 2000
Horaire: mardi-dimanche 10h-18h
jeudi jusqu'à 21h
Lieu: Archives de la Construction Moderne
Av. des Bains 21, Lausanne

**PETITE PROPRIETE DU
LOGEMENT**

Nouvelle formule pour accéder à la propriété?

Le volume 68 du bulletin du logement, édité par l'Office fédéral du logement et la Commission de recherche pour le logement, vient de paraître.

La présente étude postule en effet, en justifiant largement son propos, une «petite propriété du logement». L'objet de propriété étant conçu comme séparé des parties communes de l'immeuble, sa part de valeur s'en trouve diminuée par rapport à la solution traditionnelle. Il est vrai que les frais de logement ne seraient finalement pas moindres puisque chaque propriétaire devrait payer pour l'utilisation des parties communes. Cependant, même les ménages ayant peu de capital propre pourraient ainsi accéder à la propriété de leur logement. Or une telle conception de la propriété n'est pas admise par le droit en vigueur. C'est pourquoi ce rapport définit le besoin de modification législative et, plus concrètement, propose des textes de loi en présentant deux variantes.

Commande :

- en français, n°725.068 f
- en allemand, 725.068 d

Auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, ou en librairie.